

République Française  
MAIRIE DE BALBIGNY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du 13 septembre 2022 à 20h00**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20220913-DM61-2022-09-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2022

Affichage : 15/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Date de la convocation : 06/09/2022

Date d'affichage : 06/09/2022

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	19	23

**L'an deux mille vingt deux, le treize septembre, à vingt heures,** les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de Monsieur DUPIN Gilles, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 06/09/2022.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

M DUPIN Gilles - Mme DUFOUR Françoise – M BOULOGNE Jérôme - Mme VERPY Evelyne - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – M PONCET Marc - Mme FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe – M YENIL Etienne - Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - M CHOMAT Pascal –M DUCROUX Loïc –Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - -

**Pouvoirs déposés :** M VOLLE Jean Marc donne pouvoir à M PADET René - Mme DURON Josette donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - Mme PALMIER Catherine donne pouvoir à M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina donne pouvoir à Mme COLOMB Florence

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M PONCET Marc

**Objet : Convention de mise à disposition de la plateforme SIG GéoForez-Est**

La Communauté de Communes de Forez-Est a fait l'acquisition d'un SIG en mutualisation avec le SIEL-TE42. Elle porte les coûts d'acquisition et d'adhésion pour l'ensemble de Forez-Est afin de permettre à chaque commune de disposer d'un accès à la connaissance géographique de son territoire (Cadastre, Réseaux, Environnement, Adressage, etc...)

Afin de créer les accès communaux à la plateforme SIG « GéoForez-Est » il est nécessaire d'approuver et signer la convention ci-jointe et de renseigner la ou les fiches de création de compte.

Cette convention fixe les modalités de la mise à disposition de la plateforme SIG.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

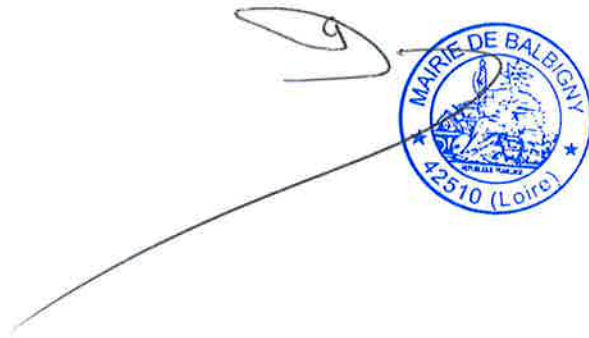
Approuve la nouvelle convention

Autorise M. le Maire à signer les documents qui en découleront

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Maire,  
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,  
Copie certifiée conforme  
A Balbigny, le 13/09/2022

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BALBIGNY" at the top and "42510 (Loire)" at the bottom, with a central emblem. A long, sweeping line extends from the bottom of the signature across the page.